



## SECTION DU CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte mël de la section : [fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr)

### Comité Technique Local du 07/05/2013

#### REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

M. GINET  
M. PAILLET  
M. DESTAING  
Mme NICOLAU-GUILLAUMET

Mme BONNET Martine assure le secrétariat

#### REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

M. MOISSINAC (FO)  
M. ANDRIEU (FO)  
Mme BOURGADE (FO)  
M. DEJOU (FO)  
Mme BESSON-BRILLANT (CGT)  
Mme DENAUX (CGT)  
M. CHARADE (Solidaires)  
M. NEVADO (Solidaires)

En préambule à ce CTL, nous avons effectué la déclaration liminaire ci-dessous :

*Monsieur le Président,*

*Ce CTL s'inscrit dans un contexte de crise morale qui frappe le personnel politique, et d'austérité budgétaire qui frappe tous les agents de la DGFIP.*

*Notre délégation n'a pas pour habitude de commenter l'actualité mais nous ne pouvons rester sans réaction, en notre qualité d'agents des finances publiques, devant ce qui s'appelle « l'affaire CAHUZAC ».*

*Le ministre délégué au budget, chantre et défenseur d'une politique de restriction budgétaire et de contrôle fiscal, mais sans création de postes adéquats, a fraudé et menti. Comment dès lors ne pas mettre en parallèle ce dossier avec ceux des collègues auxquels l'on fait, depuis quelques années, régulièrement des leçons de probité et auxquels l'on explique qu'ils se doivent d'être irréprochables. C'est d'autant plus difficile à admettre lorsque le Ministre délégué au Budget prônait la solidarité et les sacrifices, pendant qu'une partie de son patrimoine est encore bien à l'abri dans un coffre à l'étranger. Si le respect de la déontologie est nécessaire, nous souhaitons que ceux qui le prônent, se l'appliquent aussi à eux-mêmes.*

*Dans ce contexte, Monsieur le Président, quelles dispositions pratiques réelles comptez-vous prendre pour assurer la protection des vérificateurs et des personnels des SIP et des trésoreries mixtes qui vont devoir, au cours de la campagne de déclaration des revenus, supporter les réactions malveillantes à leur encontre de la part d'un certain nombre de contribuables ?*

*Or, cette crise morale ne doit pas masquer l'austérité budgétaire que connaît notre pays. Elle sévit dans notre Administration sous le nom de MAP (Modernisation de l'Action Publique) ou démarche stratégique.*

*L'enveloppe octroyée aux services départementaux du Cantal pour 2013 en est d'ores et déjà la parfaite illustration. Après les diminutions sensibles des années précédentes, le budget annoncé de la DDFiP 15 passe de 1 358 616 € à 1 215 436 €, soit une baisse de plus de 143 000 € par rapport à 2012, ce dernier budget s'étant déjà avéré insuffisant pour régler l'ensemble des dépenses engagées.*

*Les représentants du personnel Force Ouvrière dénoncent l'amputation permanente des crédits de fonctionnement qui va aboutir à la mise en cessation de paiement de nos services bien avant la fin de l'année et, de ce fait, aggraver les conditions de travail de l'ensemble des personnels de la DDFIP du Cantal .*

*Les représentants Force Ouvrière du personnel voteront donc contre ce budget d'austérité qui organise la déstructuration des services et des missions, de la même manière qu'ils revendiquent l'arrêt immédiat de la « démarche stratégique » dont l'objectif vise à démembrer les missions, le réseau et les droits statutaires des personnels de la DGFIP.*

M. Ginet rappelle la mise en place d'un référent « protection juridique des agents » en la personne de Sandrine Nicolau-Guillaumet.

### **1) Approbation des PV des réunions du 13 et 21/12/2012 :**

Ces PV sont adoptés, mais une rectification doit y être apportée. La Trésorerie de Condat fait bien partie de la RAN de Mauriac (et non de celle de Saint-Flour).

### **2) L'exécution du budget 2012 et le budget prévisionnel 2013 :**

L'exécution du budget 2012 s'élève à 1 354 492 € en AE (Autorisations d'engagement), budget intégralement consommé (le report des crédits de paiement de 2012 à payer en 2013 est de 94 008 €). Ce budget trop limité a imposé certaines contraintes pour le fonctionnement des services.

En 2013, la diminution de plus de 10% du budget de fonctionnement est particulièrement inquiétante, même si M. Paillet nous indique que les charges d'entretien des bâtiments domaniaux sont désormais assurées par l'Etat propriétaire des locaux (Programme 309) et non plus par le budget de fonctionnement de la DDFiP. Nous craignons de fortes restrictions du renouvellement du parc informatique et bureautique (micros, photocopieurs) plus des interrogations sur le remboursement des frais de déplacement des agents en fin d'année.

Vous trouverez en dernière page de ce compte-rendu le budget prévisionnel 2013 de la DDFiP.

### **3) Le tableau de bord de veille sociale 2012 :**

Ce tableau de bord permet de dresser la situation sociale de la DDFiP du Cantal à travers une vingtaine d'indicateurs comme le nombre de congés de maladie de courte durée < 5 jours : 71 ; le nombre d'écartements des horaires variables : 142 ; le nombre d'accidents de service : 5 ; le nombre de signalements de violences physiques ou verbales d'origine interne (0) et d'origine externe (2).

L'intérêt de ce tableau de bord est son évolution sur plusieurs années, raison pour laquelle on ne pourra en tirer des enseignements que sur le long terme.

#### **4) Le DUERP et le Programme annuelle de prévention 2012/2013 :**

Ce DUERP déjà validé lors du dernier CHS en avril dernier nous a été présenté pour information. Aucun risque de niveau A (risque intolérable) n'y a été identifié. Le DUERP et le Programme annuelle de prévention seront en ligne sur Ulysse 15 très prochainement.

#### **5) Bilan 2012 de l'activité du conciliateur :**

M. Destaing est le conciliateur départemental, son adjoint étant M. Sarnel. 73 affaires ont été soumises au conciliateur en 2012 contre 104 en 2011. 31% des décisions prises sont favorables ou partiellement favorables à l'utilisateur. 90,5% des décisions sont totalement conformes à l'avis formulé par le service. 9,5 % des décisions sont contraires à l'avis du service. La décision du conciliateur est alors expliquée au service qui en est tenu informé (situation délicate de l'utilisateur le plus souvent).

#### **6) Point sur les travaux à Saint-Flour :**

M. Paillet nous a précisé que la réception des travaux qui permettront d'accueillir la Trésorerie dans les locaux du SIP-SIE vient d'être effectuée. Les travaux n'ont pas présenté de difficultés particulières.

Le déménagement de la Trésorerie est prévu les 4 et 5 juin.

Le devis relatif au changement des fenêtres vient d'être validé par la Direction, les travaux s'effectueront prochainement.

#### **7) TAGERFIP – Situation des géomètres :**

D'après le TAGERFIP, le département compte actuellement 4 géomètres localisés sur Aurillac, mais dont l'un d'eux est basé sur Saint-Flour.

Un avis favorable a été donné par l'ensemble des organisations syndicales afin de localiser un poste de géomètre sur la RAN de Saint-Flour, ce qui permet de rapprocher le TAGERFIP à la réalité et de pérenniser ce poste sur Saint-Flour.

#### **8) Questions diverses :**

M. Dominique Ginet nous a informé de son départ prochain pour la Savoie.

Il sera remplacé le 12 juin par M. Alain Defays actuellement en poste en Seine-Saint-Denis.

*Les élus Force Ouvrière au Comité Technique Local : Jean-Pierre Moissinac, Philippe Andrieu, Sabine Bourgade et Dominique Dejou.*